



# FAQ

SUR LES  
**DÉCHETS ALIMENTAIRES**  
À PARIS





# SOMMAIRE

Que sont les déchets alimentaires ?	4
Pourquoi trier les déchets alimentaires ?	4
Que deviennent les déchets alimentaires ?	5
La collecte des déchets alimentaires ne concerne-t-elle que les habitants ?	5
Où la collecte des déchets alimentaires est-elle possible ?	6
Comment pratiquer chez soi au quotidien ?	7
Compostage et lombricompostage individuels ou collectifs - déchets alimentaires : quelle différence ?	8
Ces déchets sont-ils acceptés à la collecte des déchets alimentaires ?	8
Combien de fois le bac est-il collecté par semaine ?	9
Les bailleurs sociaux jouent-ils un rôle ?	9
Quelle quantité de déchets alimentaires a été collectée ?	10
Qui contacter ?	11



## QUE SONT LES DECHETS ALIMENTAIRES ?

Il s'agit :

- des restes de préparation de repas ;
- des restes de repas (y compris sachets de thé en papier, marcs de café avec filtres) ;
- des aliments périmés sans emballage.

**C'EST SIMPLE !**  
Tous les déchets liés  
à l'alimentation,  
sans leurs emballages



## POURQUOI TRIER LES DECHETS ALIMENTAIRES ?

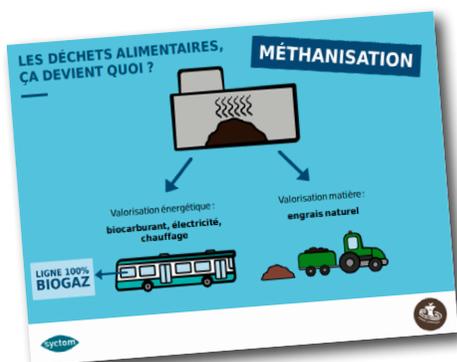
Pour éviter qu'ils soient incinérés : les déchets alimentaires contiennent plus de 70 % d'eau et représentent jusqu'à un quart des déchets de la poubelle verte, destinés à l'incinération. **Trions nos déchets alimentaires pour éviter le gaspillage d'énergie qui consiste à brûler de l'eau !**

Pour les valoriser en biogaz et en engrais naturel en vu d'un retour à la terre : la législation évolue en faveur du tri des déchets alimentaires.

Pour devancer la « loi de transition énergétique pour une croissance verte » qui imposera d'ici 2024 aux collectivités de proposer une solution aux habitants pour la valorisation des déchets alimentaires avec un retour à la terre.



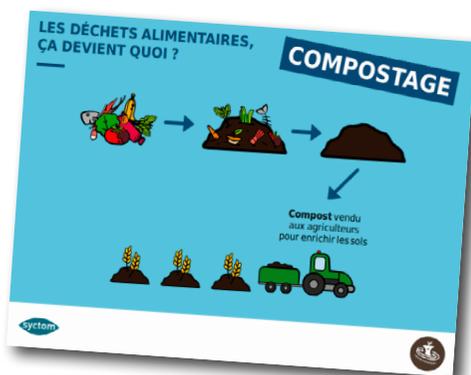
# QUE DEVIENNENT LES DECHETS ALIMENTAIRES ?



**Une fois collectés séparément,** ils sont orientés vers une usine de méthanisation pour produire de l'énergie (le biogaz pour nos bus par exemple) et de l'engrais naturel pour enrichir les terres agricoles et éviter ainsi le recours aux engrais chimiques.

## Autre mode de valorisation possible : le compostage.

Le procédé de transformation est dit « aérobie » (en présence d'oxygène), contrairement à la méthanisation qui est une réaction « anaérobie ».



# LA COLLECTE DES DECHETS ALIMENTAIRES NE CONCERNE-T-ELLE QUE LES HABITANTS ?

Non, au contraire ! La Ville de Paris collecte également certains professionnels :

**63**

**Marchés alimentaires**

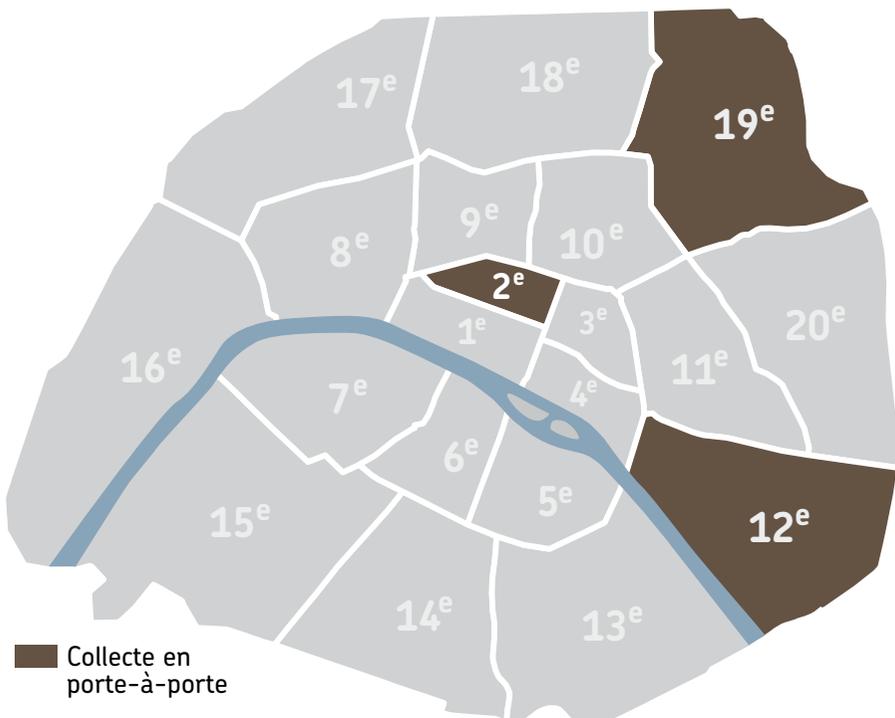
**129**

**Sites municipaux de restauration collective**



## OÙ LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES EST-ELLE POSSIBLE ?

Vous pouvez trier vos déchets alimentaires sur les arrondissements et les marchés :



**Vous pouvez désormais apporter vos déchets alimentaires sur les marchés parisiens.**



Retrouvez toutes les infos et les marchés concernés à cette adresse :

<https://www.paris.fr/pages/les-marches-de-proximite-collectent-vos-dechets-alimentaires-8196>





## COMMENT PRATIQUER CHEZ SOI AU QUOTIDIEN ?

Trier ses déchets alimentaires, c'est prendre l'habitude de les détourner de la poubelle verte, en suivant quelques recommandations !

1

Utilisez des sacs compostables transparents ou sacs krafts :

- en réemployant ces sacs présents dans les rayons fruits et légumes ;
- en commander sur internet ;
- en achetant en magasin.



2

Les sacs plastiques et sacs poubelles ne peuvent pas être utilisés pour le tri des déchets alimentaires.

Ne jetez pas les déchets en vrac dans le bac



3

Pour éviter les désagréments, le sac, fermé, est à déposer soit :

- à chaque tenue de marché
- tous les 2 jours dans votre bac à couvercle marron.



4

Lavez régulièrement le bioseau (il passe au lave-vaisselle).



5

Ajoutez des textiles de cuisine (essuie-tout, filtres à café, serviettes en papier), des boîtes à oeufs ou rouleaux de carton en morceaux : ils permettent d'absorber les jus et limitent les désagréments comme la présence de moucheron.



6

Durant l'été : si malgré vos bonnes pratiques vous subissez des désagréments liés à la chaleur, optez momentanément pour le tri différencié en détournant les déchets très « odorants ». Vous reprendrez par la suite le tri intégral.



C'est un geste quotidien, même les petites quantités méritent d'être valorisées.

Un trognon de pomme ne pèse que quelques grammes, mais imaginons que chaque Parisien mange une pomme par jour : 2 millions de trognons sont alors produits quotidiennement.

Le volume passe de quelques grammes à l'échelle individuelle, à plusieurs tonnes à l'échelle collective.





## COMPOSTAGE ET LOMBRICOMPOSTAGE INDIVIDUELS OU COLLECTIFS - DÉCHETS ALIMENTAIRES : QUELLE DIFFÉRENCE ?

Le compostage, lombricompostage et collecte des déchets alimentaires sont trois solutions complémentaires. Le tableau ci-dessous indique les différences entre ces solutions de tri.

	DÉCHETS	COMPOSTAGE	LOMBRICOMPOSTAGE	COLLECTE
	Déchets végétaux de cuisine 	✓	✓	✓
	Essuie-tout, mouchoirs, boîtes d'oeufs	✓	✓	✓
	Déchets de viande et de poisson 	✗	✗	✓
	Produits périmés sans emballages	✓	✓	✓
	Déchets verts de jardin 	✓	✗	✓

## CES DÉCHETS SONT-ILS ACCEPTÉS À LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

### Déchets de jardinage

**NON !** car les déchets ligneux du type branchages, tiges et résidus de taille peuvent compromettre le processus de méthanisation.

Ces déchets verts peuvent être évacués petit à petit dans le bac vert, ou déposés à la déchèterie de Romainville - 62, rue Anatole France - tél. : 01 40 13 17 00.

### Litière pour chats

**NON !** même si elle est compostable.

### Emballages compostables et biodégradables

**NON !** Les barquettes ou emballages certifiés biodégradables sont refusés à la collecte des déchets alimentaires.

### Déchets de préparation liquide

Les déchets de préparation liquide tels que les sauces ou les soupes ne sont pas acceptés à la collecte des déchets alimentaires.

En effet, les quantités jetées peuvent nuire à la solidité du sac et à la propreté du bac à couvercle marron.

En faible quantité, elles peuvent être absorbées par de l'essuie-tout par exemple. Les huiles sont proscrites et sont à jeter dans le bac à couvercle vert (dans une bouteille plastique par exemple).



## COMBIEN DE FOIS LE BAC EST-IL COLLECTÉ PAR SEMAINE ?

**Si vous êtes concernés par la collecte en porte-à-porte :**

Le bac est collecté 2 fois par semaine.

En fonction du quartier, il peut être collecté :

- Lundis et Jeudis ;
- Mardis et Vendredis ;
- Mercredis et Samedis.



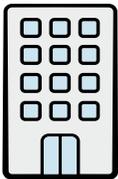
Vous pouvez vous rapprocher de votre division territoriale de propreté pour connaître la séquence de collecte qui vous concerne.

*(Cf. section 'Qui Contacter').*

**Si vous utilisez un point d'apport volontaire, le bac est collecté :**

- À chaque fin de marché sur les marchés découverts
- Tous les jours sur les marchés couverts.

## LES BAILLEURS SOCIAUX JOUENT-ILS UN RÔLE ?



**OUI !** En 2018, la Ville de Paris et les bailleurs sociaux publics et privés, gestionnaires d'immeubles, entreprises de services aux résidents (Paris Habitat, RIVP, ELOGIE SIEMP, Groupe 3F, ICF Habitat, Fondation Madame Jules Lebaudy, COVEA Immobilier, FONCIA, Cabinet Loiselet-Daigremont, Entreprise Utile et Agréable) s'engagent ainsi pour établir des engagements réciproques permettant de simplifier le tri. Le tri des déchets alimentaires en font partie.

Vous pouvez vous renseigner auprès de vos représentants du conseil syndical, ou directement auprès de vos bailleurs sociaux (que vous soyez habitant ou gardien d'immeuble).

## QUEL EST LE RÔLE DES GARDIEN·NE·S D'IMMEUBLES ?

Par mesure d'hygiène, ils-elles sont invité-es à présenter les bacs à couvercle marron 2 fois par semaine à la collecte, même pour un fond de bac.

Les déchets alimentaires évoluent rapidement, c'est pourquoi les bacs doivent être présentés systématiquement à chaque collecte.

Pour la même raison, l'entretien du bac est indispensable : il s'agit d'une obligation réglementaire, mais aussi d'une nécessité pour éviter les odeurs et ainsi encourager la participation au tri.

Ils-elles veillent à ce que les consignes de tri soient bien visibles dans les locaux poubelles.





# QUELLE QUANTITÉ DE DÉCHETS ALIMENTAIRES A ÉTÉ COLLECTÉE ?

En 2018 ont été collectées :

- 760 tonnes de déchets alimentaires ménagers ;
- 2 423 tonnes de déchets alimentaires de la Ville.

Le total, 3 183 tonnes ont ainsi pu être déviés de l'incinération pour être valorisés et ainsi permettre de :

Produire plus de 950\* tonnes de compost, pour fertiliser l'équivalent d'une surface de 95 terrains de football\*

Permettre à un bus de parcourir plus de 800 000\* kilomètres, soit près de 20 fois le tour de la Terre\*.

\* Source Sycotom – Ademe

**MÉMO DU TRI**  
C'EST SIMPLE, TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

VILLE DE PARIS

**C'EST SIMPLE, TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !**

**BIEN VIDÉS ET EN VRAC !**

**DANS LE BAC JAUNE**

**NOUVEAU**

PAPIERS, EMBALLAGES, ET BRIQUES EN CARTON

BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET MÉTAL (ACIER, ALU...)

**DANS LE BAC BLANC**

**BIEN VIDÉS !**

BOUTELLES, BOCAUX, POTS EN VERRE

**DANS LE BAC MARRON\***

**DANS UN SAC COMPOSTABLE ET TRANSPARENT**

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

**DANS LE BAC VERT**

CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI

VILLE DE PARIS CITEO sycotom

\* Disponible uniquement dans les 2<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et à l'automne 2019 dans le 19<sup>e</sup>

LE PARIS DU TRI



## QUI CONTACTER ?

### **J'habite dans un arrondissement concerné par le porte-à-porte mais je n'ai pas de poubelle à couvercle marron : Que faire ?**

Si vous habitez dans le 2<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> ou le 19<sup>e</sup> arrondissement, que vous souhaitez que le tri des déchets alimentaires soit effectué dans votre immeuble, vous pouvez contacter par téléphone la division territoriale de propreté :

- Pour le 2<sup>e</sup> arrondissement : 01 55 34 77 17
- Pour le 12<sup>e</sup> arrondissement : 01 43 41 74 44
- Pour le 19<sup>e</sup> arrondissement : 01 53 72 54 00

Vous pouvez également les contacter sur d'autres sujets relatifs aux déchets alimentaires sur votre arrondissement.

### **J'ai des questions sur le tri des déchets alimentaires en apport volontaire concernant mon marché de proximité : Qui contacter ?**

Vous pouvez contacter la division de propreté de votre arrondissement . Toutes les coordonnées sont à retrouver à cette adresse :

<https://www.paris.fr/pages/la-collecte-44#contacter-les-services-d-accueil-proprete-de-votre-arrondissement-divisions-de-proprete>



